



institut international
des droits de l'Homme
et de la paix

offre pédagogique

20

22

/

20

23

sommaire

03

**l'Institut international des droits
de l'Homme et de la paix**

05

l'équipe

06

**programme pédagogique
Prix Liberté**

14

**programme pédagogique
eHo**

22

**exposition
dessine-moi le droit**

25

raid cross

28

ressources

L'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

L'Institut international des droits de l'Homme et de la paix est une association Loi 1901 fondée en 2008 par la Région Normandie, l'Ordre des avocats de Caen, l'Université de Caen-Normandie, la Ville de Caen et le Mémorial de Caen.

— Contribuer au développement d'une culture de paix en favorisant la connaissance des droits de l'Homme par tous les citoyens.

En s'appuyant sur son expertise scientifique et sur les méthodes d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique développées par des organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, l'Institut entend promouvoir, faire connaître et comprendre les droits de l'Homme.

Afin de remplir cet objectif, l'Institut organise son travail autour de deux axes : la diffusion des droits de l'Homme et la formation aux méthodes d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique.

— Diffuser les droits de l'Homme.

Les interventions de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix proposent une sélection d'activités participatives composées sur mesure qui permettent aux participants d'écouter, de s'exprimer librement, d'appréhender et de respecter l'opinion de l'autre, mais aussi d'agir en équipe. Chaque activité se compose d'un temps d'expérience, individuelle ou collective, et d'un temps essentiel de bilan, de réflexion et d'évaluation collaborative.

— Former à l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique : créer des multiplicateurs.

Conscient de l'efficacité et de la pertinence de l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique dans le développement d'une culture de paix visant

au respect des droits de l'Homme, l'Institut organise régulièrement des sessions de formation destinées aux professionnels, organisations de la société civile, enseignants, avocats et magistrats. L'objectif de ces formations est de créer des multiplicateurs capables ensuite de réutiliser la méthode et les outils pour faciliter la diffusion d'une culture de paix parmi l'ensemble de la société.

La méthode : l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique

L'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique a pour objectif de :

- Susciter une prise de conscience ;
- Donner des connaissances et des compétences pour connaître les droits de l'Homme, les respecter et les défendre ;
- Faire des participants des acteurs de la diffusion des droits de l'Homme.

Cette méthode déconstruit les préjugés, amène les participants à réfléchir, à argumenter, à développer leur esprit critique et à trouver des solutions pour agir. Elle renforce également les connaissances juridiques autour des droits de l'Homme. L'Institut international des droits de l'Homme et de la paix mène des actions en Normandie, en Europe et à l'international, en milieux scolaires et universitaires, auprès d'associations, d'organisations de la société civile, de professionnels du droit, de personnes en conflit avec la loi et de toute personne qui souhaite s'engager dans la diffusion des droits de l'Homme.

L'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique ainsi que les compétences juridiques de l'équipe de l'Institut lui donnent la possibilité de s'adapter aux demandes des publics qui la sollicitent : ses méthodes flexibles sont en mesure de convenir à tous.

l'équipe



Jonas Bochet
Directeur



Claire Sauvage
Chargée
d'administration
et de comptabilité



Eve Mesnil Letellier
Chargée
de communication



Clémence Bisson
Coordinatrice
des programmes



Alexandra Frontali
Chargée
de mission
eHo



Benoist Chippaux
Chargé
de mission

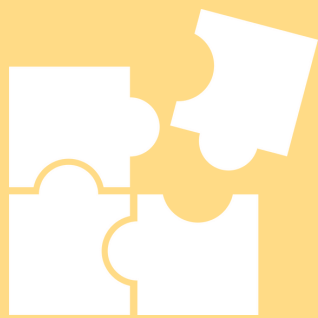


Maxime Sauvé
Chargée de mission
pédagogique
Prix Liberté



Juliette Joyeux
Apprentie chargée
de mission

L'Institut accueille également chaque année plusieurs volontaires en missions de service civique afin d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre des deux programmes pédagogiques eHo et Prix Liberté.



programme pédagogique

Prix Liberté

06

**Programme pédagogique de sensibilisation
à la liberté, à la paix et aux droits de l'Homme**

le Prix Liberté

Ouvert aux jeunes du monde entier, le Prix Liberté est un projet pédagogique de sensibilisation à la liberté, à la paix et aux droits de l'Homme ancré dans les valeurs portées par le Débarquement du 6 juin 1944 en Normandie.

Le Prix Liberté invite les jeunes de 15 à 25 ans de Normandie, des autres régions de France et à l'international, à désigner chaque année une personne ou une organisation engagée dans un combat récent et exemplaire en faveur de la liberté. La singularité de ce dispositif : impliquer la jeunesse à chacune de ses étapes, des propositions soumises au jury international jusqu'à la désignation finale du ou de la lauréat(e).

Proposé par la Région Normandie et mis en œuvre avec l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, en partenariat étroit avec les Autorités Académiques de Normandie et le réseau Canopé, le Prix Liberté constitue un hommage à tous ceux qui se sont battus et continuent à se battre pour cet idéal.

— Un projet éducatif en 3 temps

1. Jusqu'au 10 janvier 2023 - L'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2023 »

À l'aide d'un formulaire détaillé accessible en ligne, les 15-25 ans du monde entier sont invités à présenter de façon argumentée, la personne ou l'organisation dont ils souhaitent défendre le combat pour la liberté.

2. Du 8 au 10 février 2023 - Les délibérations du jury international

Un jury international composé de 24 jeunes de 15 à 25 ans se réunit pendant plusieurs jours en Normandie pour étudier toutes les propositions « Notre Prix Liberté 2023 » envoyées par les jeunes du monde entier. Ils déterminent collectivement les trois personnes ou organisations dont les combats sont, selon eux, les plus représentatifs d'un combat pour la liberté en 2023.

Ces trois personnes ou organisations sont nommées et soumises au vote en ligne.

3. Du 15 mars au 25 avril 2023 - Le vote en ligne

Le vote en ligne invite les 15-25 ans du monde entier à désigner le ou la lauréat(e) du Prix Liberté parmi les 3 nommés par le jury international.

Remise du Prix Liberté 2023

Le ou la lauréat(e) du Prix Liberté se voit remettre une dotation de 25 000€ pour soutenir son combat à l'occasion d'une cérémonie de remise de prix organisée à Caen en juin 2023.



**En savoir plus sur le Prix Liberté
en scannant ce QR code ou en en cliquant ici.**

— Enseignants, formateurs : comment participer ?

Le Prix Liberté est un dispositif pédagogique d'éducation à la liberté, à la paix, et aux droits de l'Homme. Ce projet éducatif a également l'ambition de nourrir les projets scolaires et extrascolaires tout en favorisant un travail et une réflexion pluridisciplinaire.

Riche de sens et de développement de multiples compétences, le Prix Liberté reste un dispositif qui dévoile toutes ses potentialités par sa facilité d'appropriation et d'adaptation aux besoins et envies des enseignants et des jeunes qui y participent.

Chaque année, le Prix Liberté encourage les jeunes du monde entier à s'exprimer sur des combats, des causes, des libertés qui leur tiennent à cœur ; défendus par des femmes, des hommes, et des organisations venus de tous horizons.

Le Prix Liberté a également pour objectif d'accompagner les jeunes dans le développement de leur parcours citoyen et de leurs propres engagements. En effet, par l'identification et la compréhension d'enjeux actuels, la réflexion collective, le travail de recherche, d'argumentation et de synthétisation, les participants sont invités à s'ouvrir au monde, à développer leur empathie et leur esprit critique afin de devenir les citoyens éclairés d'aujourd'hui et de demain.

Deux temps forts du dispositif se prêtent particulièrement à ce travail : l'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2023 » et la période de vote en ligne.

Cette année, l'offre pédagogique de l'Institut sur le Prix Liberté évolue. Fort de 3 années de programme d'accompagnement, l'Institut souhaite offrir la possibilité à certains enseignants de mener l'étape d'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2023 » en autonomie afin d'offrir la possibilité au plus grand nombre d'établissements de se familiariser avec le dispositif.

Ainsi, les enseignants et formateurs déjà familiers du Prix Liberté et de son programme d'accompagnement pourront recevoir une formation supplémentaire proposée par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix. Cette formation portera sur l'appropriation d'activités pédagogiques qu'ils pourront mettre en œuvre auprès de leurs publics pour les accompagner dans leurs réflexions autour de l'étape d'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2023 » (formule n°2 détaillée page 12).

Les enseignants et formateurs qui expérimentent le programme d'accompagnement pour la première fois bénéficieront quant à eux d'une séance de sensibilisation menée par l'Institut (formule n°1 détaillée page 12).

Un nouveau recueil pédagogique sera publié à la rentrée.

Le programme d'accompagnement permet également aux classes inscrites de participer à des événements grand format lors de la période du vote. En effet, ce temps du projet est propice aux échanges autour de l'engagement et de la participation citoyenne. Ainsi, chaque groupe inscrit au programme sera convié à un des événements réunissant plusieurs centaines d'élèves impliqués dans le Prix Liberté.

Ces rencontres permettront aux élèves de bénéficier de temps privilégiés avec des grands témoins de la liberté, mais également de participer aux ateliers pédagogiques participatifs proposés par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix. Ces derniers permettront aux jeunes de découvrir les 3 nommés au Prix Liberté 2023 par le jury international, et ouvriront les échanges et partages d'opinions sur la liberté, la démocratie et la citoyenneté.



**Inscrivez-vous en scannant ce QR code
ou en [cliquant ici](#).**

— Les étapes du programme pédagogique

Mardi 30 août 2022

Ouverture de l'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2023 ».

Vendredi 16 septembre 2022

Date limite d'inscription au programme d'accompagnement pédagogique.

Mercredi 28 septembre 2022

Réunion de présentation du programme d'accompagnement (visioconférence).

Mardi 11 octobre 2022 à Caen

Jeudi 13 octobre 2022 à Rouen

Journée de formation Niveau 1 (formules n°1 et n°2) à destination de l'ensemble des enseignants normands inscrits au programme d'accompagnement du Prix Liberté :

- appréhender le programme pédagogique et les outils ;
- se familiariser avec la méthode de l'Institut ;
- découvrir et expérimenter les activités proposées en classe.

Mardi 18 octobre 2022 à Rouen

Jeudi 20 octobre 2022 à Caen

Journée de formation Niveau 2 (formule n°2) à destination des enseignants qui souhaitent mettre en place de façon autonome une séance de sensibilisation dans leur classe sur l'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2023 » :

- développer et approfondir la méthode pédagogique
- mettre l'accent sur la pratique des activités en classe.

Les enseignants ayant déjà bénéficié de l'accompagnement de l'Institut lors des précédentes éditions seront les premiers conviés sur ce temps de formation.

Du 17 octobre au 1 décembre 2022

Une séance de sensibilisation en classe dans le cadre de l'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2023 » réalisé par l'Institut pour les enseignants et classes qui participent pour la première fois au programme d'accompagnement (formule n°1) :

- accompagner la réflexion des élèves sur la liberté et l'engagement ;
- appréhender la rédaction du formulaire d'appel à proposition.

Les enseignants inscrits à la formule n°2 réalisent cette séance en classe en autonomie, avec l'accompagnement à distance de l'Institut dans la préparation de leur séance de sensibilisation.

Mardi 10 janvier 2023

Clôture de l'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2023 ».

Du 8 au 10 février 2023

Délibérations du jury international du Prix Liberté à Caen.

Composé de 24 jeunes du monde entier, ce jury a pour mission d'étudier tous les propositions « Notre Prix Liberté 2023 » reçues et choisir les 3 nommés.

Tous les jeunes âgés de 15 à 25 ans peuvent candidater pour devenir membre du jury du Prix Liberté.

Appel à candidature ouvert du 30 août au 15 novembre 2022.

Les jeunes inscrits au programme d'accompagnement peuvent candidater tout en participant à l'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2023 ».

Du 15 mars au 25 avril 2023

Des événements dans le cadre du vote pour le Prix Liberté 2023, dans des villes de Normandie* pour regrouper plusieurs classes et plusieurs établissements :

- rencontre avec un grand témoin ;
- sensibilisation pédagogique réalisée par l'Institut ;
- découverte des portraits des 3 nommés par le jury international ;
- accompagnement à la procédure de vote pour le Prix Liberté 2023.

*Les dates et lieux des événements seront communiqués aux enseignants et classes inscrites avant la fin de l'année civile.

Mercredi 10 mai 2023

Consultation des jeunes impliqués sur les différents temps du Prix Liberté.

Cette consultation en visioconférence permet de faire un bilan avec les jeunes impliqués sur le dispositif afin de faire évoluer le Prix Liberté et de répondre dans la mesure du possible aux attentes.

Mercredi 17 mai 2023

Consultation des enseignants et formateurs impliqués sur les différents temps du Prix Liberté.

Cette consultation en visioconférence permet de faire un bilan avec les enseignants et formateurs afin d'améliorer l'offre pédagogique, de faire évoluer le Prix Liberté et de répondre dans la mesure du possible aux attentes.

Juin 2023

Cérémonie de remise du Prix Liberté 2023.



**Inscription avant le vendredi 16 septembre
en scannant ce QR code ou en [cliquant ici](#).**

— Modalités d'inscription pour les classes en Normandie*

Le programme d'accompagnement est ouvert à 40 classes en Normandie. L'accompagnement est ouvert aux classes de troisièmes, secondes, premières, terminales, BTS, toutes filières de Centres de Formation des Apprentis, et de structures d'enseignement adapté, pour des élèves, étudiants ou apprentis âgés entre 15 et 25 ans.

Pour cette 5e édition du Prix Liberté, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix vous propose, au choix, deux formules de participation :

FORMULE N°1	FORMULE N°2
<p data-bbox="156 891 703 1043">Vous n'avez jamais bénéficié de l'accompagnement de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix.</p> <p data-bbox="161 1128 668 1319">S'adresse plus particulièrement aux enseignants n'ayant jamais bénéficié de l'accompagnement par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix.</p> <p data-bbox="161 1364 560 1400">Cette formule comprend :</p> <ul data-bbox="181 1447 759 1756" style="list-style-type: none">• La participation à la formation de niveau 1 ;• Une intervention de la part de l'Institut en classe lors de la séance de sensibilisation à l'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2023 » ;• Une participation à un évènement vote.	<p data-bbox="847 891 1331 965">Vous avez déjà une expérience confirmée du Prix Liberté**.</p> <p data-bbox="847 1046 1366 1198">S'adresse plus particulièrement aux enseignants ayant une expérience confirmée du Prix Liberté et de l'accompagnement pédagogique.</p> <p data-bbox="847 1243 1241 1279">Cette formule comprend :</p> <ul data-bbox="868 1326 1437 1756" style="list-style-type: none">• La participation à la formation de niveau 1 et de niveau 2 ;• Un accompagnement à distance de l'enseignant dans l'élaboration de la séance de sensibilisation « Notre Prix Liberté 2023 » ;• La réalisation de la séance de sensibilisation à l'appel à proposition en autonomie ;• Une participation à l'un des évènements vote.

*Votre établissement n'est pas situé en Normandie ? Un accompagnement de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix est possible. Contactez-nous [en cliquant ici](#).

**Le choix de la formule n°2 est obligatoire à partir de la 3ème participation au programme d'accompagnement pédagogique du Prix Liberté.

Les partenaires se réservent le droit d'opérer une sélection parmi les établissements candidats si le nombre de candidatures venait à dépasser la limite indiquée.

Les critères de sélection sont les suivants :

- 2 classes maximum par établissement ;
- Les classes sont sélectionnées afin d'assurer une représentativité du territoire, des filières et des publics ;
- Motivations spécifiques éventuelles des référents ou de l'établissement.

Les classes inscrites s'engagent à :

- S'impliquer dans toutes les étapes du programme d'accompagnement ;
- Respecter les dates et le calendrier énoncés ci-dessus ;
- Proposer au minimum 2 créneaux de disponibilités pour les séances de sensibilisation en classe (formule n°1) ;
- Présenter au minimum 3 formulaires d'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2023 » par groupe inscrit au programme d'accompagnement ;
- Associer les classes inscrites sur le programme d'accompagnement aux évènements vote sur les dates qui les concernent.

L'identification d'un enseignant, formateur référent au sein de chacune des classes inscrites est indispensable pour l'accompagnement des jeunes, le suivi et la communication des informations avec l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix. Il est fortement recommandé de désigner un deuxième référent pour chacune des classes afin d'assurer le suivi et les échanges avec l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix tout au long de l'année.

Les établissements intéressés sont invités à envoyer un formulaire d'inscription ainsi que leur fiche de disponibilité dûment remplis avant le vendredi 16 septembre 2022.

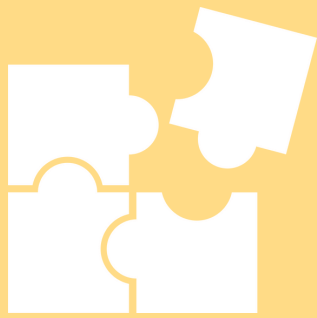


**Inscrivez-vous en scannant ce QR code
ou en [cliquant ici](#).**

— Contacts

Clémence Bisson, coordinatrice des programmes : clemence.bisson@2idhp.eu

Maxime Sauv , charg e de mission p dagogique : maxime.sauve@2idhp.eu



programme pédagogique

ecHo

14

**Programme pédagogique d'éducation aux
Objectifs de développement durable en Normandie**

echo

echo est le programme pédagogique d'éducation aux Objectifs de développement durable porté par la Région Normandie et mis en œuvre par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, en partenariat avec l'Académie de Normandie.

echo favorise un modèle éducatif novateur reposant sur l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique. Des activités pédagogiques ludiques, participatives et accessibles à tous pour mieux comprendre les problématiques liées aux enjeux mondiaux actuels : changements climatiques, égalité des genres, migration, ère numérique, inclusion des personnes en situation de handicap.

echo propose de sensibiliser les plus jeunes aux Objectifs de développement durable mais aussi de les mobiliser en les rendant acteurs du changement.

— Les Objectifs de développement durable

17 Objectifs pour parvenir à un avenir meilleur et durable pour tous.



Édités dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) s'appuient sur le succès des Objectifs du Millénaire pour le développement pour renouveler et renforcer l'appel mondial à agir pour que tous les êtres humains vivent dans la paix et l'équité d'une planète durable.

De nouvelles préoccupations sont en effet apparues telles que les changements climatiques, la paix et la justice ou encore le souhait de voir les villes plus sûres et inclusives, entre autres priorités. Ces Objectifs sont étroitement liés les uns aux autres, le succès de l'un dépendant souvent de l'effectivité de l'autre. Les droits de l'Homme irriguent les ODD et sont transversaux à l'ensemble de ces derniers.

C'est dans ce contexte que l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix a développé le programme eHo tendant à étudier chaque année un ODD spécifique tout en créant des passerelles avec les seize autres.

— 2022/2023 : focus sur l'ODD 10 « Inégalités réduites »



Ne pas faire de laissés-pour-compte est indispensable pour atteindre, tous ensemble les Objectifs de développement durable (ODD). Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre sont deux aspects fondamentaux pour améliorer la vie des personnes, le respect de l'environnement et le développement économique des sociétés.

Lutter contre les inégalités permet l'inclusion de toutes et tous dans la société : autonomiser les personnes en assurant l'égalité des chances et la représentation de toutes et tous est au cœur de cet ODD 10 « Inégalités réduites ». Migrants, femmes, jeunes, personnes en situation de handicap et personnes en situation de précarité sont les premières cibles de cet Objectif qui rappelle la nécessité de supprimer lois et pratiques discriminatoires. Il demande également de sécuriser les migrations internationales et appelle les Etats à plus de transparence financière.

Deux crises actuelles accentuent les inégalités entre les individus : la crise de la Covid-19 et la crise climatique. La Covid-19 a lourdement accentué les inégalités économiques et sociales entre les Etats les plus et les moins développés, mais également au sein des Etats. Parce que la crise a augmenté le chômage et baissé les recettes des entreprises, les difficultés de certains citoyens, déjà souvent en situation plus précaire, ont vu des difficultés croissantes à subvenir à leurs besoins fondamentaux : Faim zéro (ODD 2) Bonne santé et bien-être (ODD 3), Education de qualité (ODD 4), Eau propre et assainissement (ODD 6)... Ce sont bien souvent les mêmes groupes qui souffrent de l'augmentation des inégalités : femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, migrants, personnes âgées...

Les territoires sont inégalement impactés par les changements climatiques actuels. Bien que trouvant majoritairement sa cause dans les Etats développés et industrialisés, les changements climatiques touchent de manière disproportionnée les populations plus vulnérables des Etats moins avancés. Parmi elles, les femmes. Dans certaines régions du monde notamment rurales, c'est sur elles que repose le fardeau des responsabilités familiales comme l'approvisionnement en eau et la sécurité alimentaire. Par ailleurs, l'ensemble de la population mondiale est fortement impactée par les bouleversements climatiques, et face à cette réalité, de nouvelles inégalités se creusent. Parce qu'habitants près des littoraux où la montée des eaux menace leur habitation, dans des zones de sécheresses, d'inondations qui rendent inaccessibles l'accès à des ressources naturelles... Près de 216 millions de personnes pourraient être amenées à quitter leur région pour migrer vers une zone habitable. Pourtant, nombreux sont celles et ceux qui souhaitent agir, dont les jeunes, mobilisés et rassemblés dans des mouvements sociaux. L'inégale représentation dans les institutions de la jeunesse et des pays déjà plus fortement impactés permet-elle vraiment de prendre en compte cet enjeu actuel ?

Comprendre les causes et les interactions entre les inégalités sociales, économiques et environnementales est indispensable pour agir en faveur de l'ODD 10 et des 16 autres ODD liés. Derrière ces inégalités, ce sont des droits de l'Homme qui sont bafoués : droit à l'éducation, droit à l'égalité, droit d'aller et venir, droit à la santé, droit à un travail...

C'est pourquoi l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix propose aux élèves et enseignants de réfléchir aux moyens d'actions pour réduire les inégalités en Normandie, à travers les différents temps du programme pédagogique eHo.

— Modalités d'inscription

Le programme est ouvert à 30 groupes d'élèves (classes, groupes d'élèves éco-délégués et éco-responsables) en Normandie issus de tous types d'établissements : Centres de Formation des Apprentis (CFA) et élèves de troisième, seconde, première, terminale et BTS de toutes filières (générale, professionnelle, agricole, maritime) et de tout établissement normand (public, privé) ainsi que les établissements d'éducation adaptée. Le programme est également ouvert à des groupes de jeunes d'établissements normands non-scolaires.

Elèves éco-délégués et éco-responsables

Le programme eHo s'intègre parfaitement dans la mission des élèves éco-délégués et éco-responsables. En les outillant sur les Objectifs de développement durable et en les formant à la conduite d'un projet à destination de l'établissement, en les formant à la conduite d'un projet ou du recueil de la parole de leurs camarades, eHo les accompagne et favorise la mise en œuvre de leur mission d'acteurs du développement durable au sein de leur établissement.

Deux parcours sont proposés :

PARCOURS PROJET

Découverte des ODD et de l'ODD 10 « Inégalités réduites » avec une première séance animée par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, puis une deuxième séance avec mise à disposition de tous les outils pour une animation autonome.

Ce parcours comprend aussi la formation de deux élèves facilitateurs de chaque groupe inscrit, l'appui à la création du projet, ainsi que l'événement final (avec la valorisation des projets créés).

Un cahier des charges sera partagé aux élèves afin de les aider à réaliser un projet cohérent pour atteindre l'ODD 10.

PARCOURS CONSULTATION

Découverte des ODD et de l'ODD 10 « Inégalités réduites » avec une première séance animée par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, puis une deuxième séance avec mise à disposition de tous les outils pour une animation autonome.

Ce parcours comprend aussi la formation de deux élèves facilitateurs de chaque groupe inscrit pour les aider à déterminer les grandes thématiques de la consultation, la création d'un livre blanc contenant les recommandations des élèves pour atteindre l'ODD 10, ainsi que l'événement final (avec la valorisation des recommandations).

Chaque parcours est limité à 20 groupes d'élèves (classes, groupes d'élèves éco-délégués et éco-responsables). Les partenaires du programme pédagogique se réservent la possibilité de vous proposer un autre parcours si celui que vous avez choisi est déjà complet.

Les partenaires se réservent la possibilité d'opérer une sélection parmi les établissements candidats.

Les critères de sélection sont les suivants :

- 2 groupes maximum par établissement ;
- Les groupes d'élèves sont sélectionnés afin d'assurer une représentativité du territoire, des filières et des publics ;
- Les groupes d'élèves éco-délégués et éco-responsables seront inscrits en priorité ;
- L'implication des établissements sur les questions de développement durable sont prises en compte dans la sélection.

Les groupes d'élèves s'engagent à s'impliquer dans toutes les étapes du parcours auquel ils sont inscrits.

L'identification d'un professeur référent au sein de chaque établissement est essentielle. Il est également possible de nommer plusieurs professeurs référents du programme afin d'encourager la pluridisciplinarité, au cœur de eHo, et d'ancrer le programme dans des dynamiques d'établissements.

Les établissements intéressés sont invités à envoyer le formulaire d'inscription ainsi que la fiche de disponibilités complétés avant le vendredi 16 septembre 2022.

L'ensemble des frais de participation est pris en charge par les partenaires du programme eHo.



**Inscription avant le vendredi 16 septembre
en scannant ce QR code ou en [cliquant ici](#).**

— Contacts

Clémence Bisson, coordinatrice des programmes : clemence.bisson@2idhp.eu

Alexandra Frontali, chargée de mission : alexandra.frontali@2idhp.eu

Juliette Joyeux, apprentie chargée de mission : juliette.joyeux@2idhp.eu

— Les étapes du programme pédagogique

Vendredi 16 septembre 2022

Date limite d'inscription au programme pédagogique.

Mercredi 28 septembre 2022

Réunion de présentation du programme pédagogique (visioconférence).

Jeudi 13 octobre 2022 à Caen

Vendredi 14 octobre 2022 à Rouen

Première journée de formation à destination des enseignants :

- appréhender le programme et les outils pédagogiques ;
- se familiariser avec les méthodes de l'Institut ;
- découvrir les activités de la première séance proposées aux élèves.

Du 17 octobre au 25 novembre 2022

Première séance de sensibilisation auprès des élèves :

- découverte des Objectifs de développement durable et de l'ODD 10.

Mardi 29 novembre 2022 à Caen

Jeudi 1 décembre 2022 à Rouen

Deuxième journée de formation à destination des enseignants :

- accompagner et mettre en pratique les activités pédagogiques de la deuxième séance de sensibilisation.

Du 5 décembre 2022 au 31 janvier 2023

Deuxième séance de sensibilisation auprès des élèves :

- approfondir les connaissances sur l'ODD 10.

Fin janvier / début février 2023

à Caen et à Rouen

Parcours projet : formation des élèves facilitateurs (deux élèves de chaque classe ou groupe inscrits).

Parcours consultation : formation des élèves facilitateurs (deux élèves de chaque classe ou groupe inscrits).

Du 8 février au 24 mars 2023

Troisième séance de sensibilisation :

- accompagner les élèves dans la réalisation de leur projet ou dans la formulation de leurs recommandations en faveur de l'ODD 10.

Mars 2023

Parcours projet : visioconférence avec les élèves facilitateurs :

- accompagner sur la conception du projet.

Vendredi 14 avril 2023

Date limite de rendu du concours.

Mardi 2 mai 2023

Parcours consultation : visioconférence avec les élèves facilitateurs :

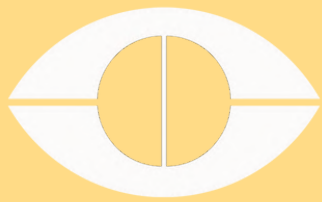
- mettre en commun les recommandations et préparer celles qui seront transmises aux institutions.

Juin 2023

Événement final de restitution du programme pédagogique.



**Inscription avant le vendredi 16 septembre
en scannant ce QR code ou en cliquant ici.**



exposition

Dessine-moi le droit 22

Exposition de Cartooning for peace et du Défenseur des droits pour sensibiliser les plus jeunes au droit.

Dessine-moi le droit

— Exposition mise à disposition gratuitement par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix.

Le Défenseur des droits et Cartooning for Peace ont réalisé une exposition pour les enfants et les jeunes. « Dessine-moi le Droit » propose d'abord différentes thématiques du droit sous un angle humoristique et décalé.

Douze kakémonos comportant des dessins et des caricatures abordent les thématiques suivantes :

- Le droit, c'est quoi ?
- Qui crée le droit ?
- Tous égaux devant la loi ?
- Qui protège le droit et les droits ?
- Les sanctions sont-elles les mêmes pour tous ?
- Moins de 18 ans, quels droits ?
- Est-ce que les droits s'appliquent tout le temps ?
- Le droit international et le droit européen, c'est quoi ?
- Les droits sont-ils les mêmes dans tous les pays ?
- Défendre nos droits, changer la loi !
- Monde numérique, quels droits ?

L'Institut propose gratuitement ces panneaux en prêt aux établissements et structures qui souhaitent les exposer.

Pour consulter l'exposition en ligne, [cliquez ici](#).



Accédez au formulaire de réservation de l'exposition en scannant ce QR code ou en [cliquant ici](#).

— Ressources pédagogiques et sensibilisations autour de l'exposition

L'exposition ainsi que les livrets pédagogiques accompagnant l'exposition sont téléchargeables gratuitement sur le site d'Educadroit du Défenseur des droits.

L'Institut international des droits de l'homme et de la paix se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en place d'actions éducatives autour de l'exposition.



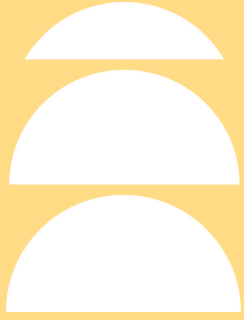
Regarder le reportage de France 3 Normandie sur une sensibilisation autour de l'exposition.

— Contacts

Clémence Bisson, coordinatrice des programmes : clemence.bisson@2idhp.eu

Benoist Chippaux, chargé de mission : benoist.chippaux@2idhp.eu

Juliette Joyeux, apprentie chargée de mission : juliette.joyeux@2idhp.eu



sensibilisation

Raid cross

25

**Jeu de rôle de la Croix Rouge Française
sur le Droit international humanitaire**



— Jeu de rôle de la Croix Rouge Française sur le Droit international humanitaire.

Le Raid Cross est une découverte concrète et engagée du droit international humanitaire. Organisé sous forme de jeu de rôle, il s'adresse aux jeunes à partir de 13 ans pour appréhender les règles du Droit international humanitaire (DIH).

Confrontés à la violence et aux conflits à travers les informations, les séries TV ou les jeux vidéo, les jeunes sont-ils en mesure d'en livrer une analyse pertinente ? Savent-ils comment sont protégées les populations civiles en temps de guerre ? Et à quelles difficultés est confrontée l'aide humanitaire ?

— Objectifs pédagogiques

- De sensibiliser à la réalité des conflits armés et à la démarche humanitaire ; les participants découvrent sous différents angles, comment le droit international humanitaire limite les moyens, les méthodes de combat et protège les personnes qui ne combattent pas (les civils, le personnel humanitaire) et les personnes qui ne combattent plus (les blessés et les prisonniers de guerre...).
- De donner des clés de lecture des événements, de l'actualité et de la violence en général ; plus largement, les participants discutent de questions humanitaires et sont ainsi sensibilisés à différentes notions (prisonniers de guerre, personnel humanitaire, crime de guerre...).

— Règles du jeu

Le Raid Cross est un parcours entre différents postes situés dans un pays en guerre. Les participants se déplacent de de poste en poste et sont confrontés à des aspects divers d'un même conflit. Ils jouent successivement le rôle de civils, de militaires ou d'acteurs humanitaires. Les joueurs doivent réagir selon le rôle qui leur est attribué face à des situations liées à des conflits armés, et réfléchir au comportement le plus adapté. Les élèves se familiarisent ainsi avec les règles essentielles mais aussi avec les difficultés d'application du droit international humanitaire.

Les élèves se familiarisent ainsi avec les règles essentielles mais aussi avec les difficultés d'application du droit international humanitaire. Ce jeu de rôle stimule la réflexion en intégrant différents angles de vue ; le Raid Cross montre aux jeunes la nécessité d'agir humainement et dans le respect des règles en temps de guerre.

Durée : une demi journée ou une journée.

Animation : par plusieurs personnes de l'équipe de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix.

Tarif : sur demande de devis auprès de l'Institut.

— Contact

Clémence Bisson, coordinatrice des programmes : clemence.bisson@2idhp.eu



Crédits photos : Croix Rouge française



ressources

**L'Institut international des droits de l'Homme
et de la paix met à disposition sur son site Internet
des ressources pédagogiques et éducatives
sur les droits de l'Homme.**

ressources

— L'Institut international des droits de l'Homme et de la paix met à disposition sur son site Internet des ressources pédagogiques et éducatives sur les droits de l'Homme.

Manuels, recueils d'activités, vidéos, activités pédagogiques interactives, fiches ressources sur le droit en général, les droits de l'Homme, les Objectifs de développement durable, la peine de mort et de nombreuses autres thématiques sont disponibles ici :



Accédez aux ressources en scannant ce QR code ou en [cliquant ici](#).

The screenshot shows the 'Ressources' page of the Institut international des droits de l'Homme et de la paix. The page has a yellow header with the organization's logo and name. Below the header, there is a search bar and a navigation menu. The main content area is titled 'Ressources' and contains a brief description of the resources available. A dropdown menu is set to 'Stéréotypes et discriminations'. Below this, there is a section titled 'Objectifs de développement durable' which displays four resource cards. Each card includes a date, a title, a description, and a 'Visualiser' button. The first card is a PDF from 2016/2022 titled 'Livret de restitution du programme école - Année 2021/2022 - Objectif de développement durable 4 - Éducation de qualité'. The second card is a PDF from 24/09/2023 titled 'Carnet de bord de l'élève facilitateur - ODD 4 - Éducation de qualité'. The third card is a video from 08/12/2021 titled 'Vidéo - C'est quel le développement durable ?'. The fourth card is a PDF from 08/12/2021 titled 'Recueil d'activités sur l'ODD 4 - Éducation de qualité'. At the bottom of the page, there is a 'Voir tout' button and a small upward arrow icon.

Vous souhaitez mener des actions d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique avec l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix :



Formulaire de contact disponible en scannant ce QR code ou [en cliquant ici](#).



Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Citis, le Pentacle 5, avenue de Tsukuba

14200 Hérouville Saint-Clair

Tél : 02 31 79 23 89

Email : contact@2idhp.eu

www.2idhp.eu